

FORMATION CISCO : CURSUS CERTIFIANT ADMINISTRATEUR DE RÉSEAUX

Le Coursus Métier Cisco : Coursus certifiant Administrateur de réseaux se déroulant sur 16 jours se décompose en quatre parties présentant respectivement : les principes de base liés aux réseaux, l'administration et la configuration de réseaux Cisco, les configurations avancées applicables aux routeurs Cisco et enfin, la mise en place de la sécurité réseau

PROGRAMME

1/ Partie I : Les bases concernant les réseaux

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- Introduction aux réseaux locaux
- Ethernet : les grands principes
- Utiliser la méthode d'accès CSMA/CD
- Utiliser des adresses MAC
- Cerner les topologies d'Ethernet
- Les connecteurs et câblage et trames Ethernet
- Pontage et commutation réseaux
- Extensions, pontages et spanning tree
- Commutation de niveau 2, 3 et 4
- Les VLANs et la norme 802.1q
- Protocole TCP/IP : présentation globale
- TCP/IP : couche Internet, adressage IP et VLSM
- Appréhender la couche transport
- Couche transport : adressage de niveau 4, UDP et TCP

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 6640 euros

16 jours

CM002

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Visualiser les technologies réseaux dans leur ensemble
- Savoir déployer et paramétrer un réseau Cisco
- Optimiser un réseau Cisco pour maximiser ses performances
- Déployer les moyens nécessaires à la sécurité des réseaux
- Se préparer au passage de la certification CCNA

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

PUBLIC CONCERNE

- Personnel technique
- Personne désirant devenir administrateur de réseaux Cisco

DATES INTER-ENTREPRISES

Paris
18/11/2019,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com



2/ Partie II - Administrer et configurer des réseaux Cisco

- Les objectifs de la partie (4 jours)
- Notions de base des réseaux : rappels
- Manipuler et configurer le matériel Cisco
- Utiliser IOS
- Manipuler et configurer commutateur et routeur
- Administrer et configurer le réseau Ethernet
- Méthode d'accès CSMA/CD, et adressage Mac
- Configuration de base d'un commutateur Cisco
- Pontage et commutation Ethernet
- Appréhender les commandes IOS
- Administrer en fonction de TCP/IP
- Adressage IP, couche Ethernet et transport
- Appréhender le routage IP
- Distinguer routage statique et dynamique
- Ordre de sélection de route
- Les nouveautés de RIPv2
- Administrer le WiFi
- Méthodes de communication
- Wide Area Network : appréhender le Wan
- Configurer une liaison série point à point
- Appliquer le protocole CDP
- Gérer la séquence de démarrage d'un routeur
- Maintenir l'image de IOS
- Maintenir l'image du fichier de configuration
- Sécuriser des routeurs et commutateurs

3/ Passer le test 640-822

- Interconnecting Cisco Networking Devices Part 1

4/ Partie III : Configurations avancées de routeurs Cisco

- Les objectifs de la partie (4 jours)
- Appréhender le routage IP
- Distinguer routage interne et routage externe
- Distance vector et link state : algorithmes de routage
- Introduction à VLSM
- EIGRP : Protocole de routage
- Les mécanismes de découverte et propagation
- Convergence et limitations de EIGRP
- Configurer l'IOS de EIGRP
- Appliquer le protocole de routage OSPF
- Convergence et limitations de OSPF
- Configurer l'IOS de OSPF
- Contrôler le trafic réseau avec access-lists
- Access-lists : standards, étendues, nommées
- Utiliser les ACLs
- Configurer l'IOS des access-lists
- Introduction à la traduction d'adresses
- Traductions : dynamique, statique et de port
- Configurations avancée IPV6

5/ Passer le test 640-816

- Interconnecting Cisco Networking Devices Part 2

6/ Partie IV - Déployer la sécurité réseaux

- Les objectifs de la partie (5 jours)
- Sécuriser son environnement
- Définir un périmètre de sécurité
- Prévoir les risques
- Méthodes de protection, prévention et détection
- Contrer les différentes attaques
- Contrer les intrusions de niveau 2 et 3
- Contrer les attaques logiques
- Contrer les attaques applicatives
- Mise en place de protections
- Protéger des commutateurs d'accès
- Protéger des au niveau sans-fil et IP
- Se protéger d'attaques logiques et applicatives
- Sécuriser les accès distants
- Établir un VPN, VNP IPsec et VNP SSL
- Effectuer le monitoring et modes de prévention
- Utiliser des sondes IDS, SysLog Serveur et IPS
- Cas : entreprise mono-site, multi-sites, connexion de nomades
- Connaître le cadre législatif
- Application de la LSF

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75